



Communiqué de presse

Etude « La qualité de vie au travail : un levier de compétitivité »

[Lire l'étude](#)

Paris, le 11 octobre 2016 - Et si l'amélioration de la qualité de vie au travail était un facteur de compétitivité ? La Fabrique de l'industrie, Terra Nova et le réseau Anact-Aract encouragent les entreprises et structures publiques françaises à faire évoluer leurs modèles d'organisation du travail, encore trop imprégnés de « taylorisme », en leur indiquant des pistes d'action.

1. Qualité de vie au travail (QVT), bien-être, bonheur au travail... De quoi parlons-nous ?

L'emballage médiatique autour du "bonheur au travail" et de "l'entreprise libérée" nécessite de mettre de l'ordre dans les concepts. La QVT commence par la qualité du travail. Les salariés ne demandent pas aux entreprises de faire leur bonheur, mais d'agir sur ce qu'elles maîtrisent : le travail et son organisation.

2. Comment démontrer la relation entre QVT et performance ?

Question mille fois débattue. Oui, ce lien existe. De nombreux travaux scientifiques, en particulier européens, le prouvent. L'amélioration de la QVT est un levier pour soutenir les politiques de montée en gamme des produits et services, de différenciation concurrentielle vis-à-vis des pays à faible coût de main d'œuvre, et pour prendre le virage de la révolution numérique.

3. Et en pratique ?

Une dizaine d'entreprises françaises de toutes tailles qui expérimentent des « nouvelles » formes d'organisation du travail ont été interviewées : BlaBlaCar, Airbus, Valeo, Booking, Maille Verte des Vosges... Toutes s'appuient sur un facteur essentiel de la QVT : donner de l'autonomie au collaborateur et susciter son engagement. Des industriels, des chercheurs et des syndicalistes apportent leurs témoignages : Isaac Getz (ESCP Europe), Yves Rousselle (Aigle International) ou encore Tony Fraquelli et Jérôme Vivenza (CGT).

4. Entreprises libérées, *lean*, entreprises responsables... : de vieilles recettes managériales repackagées ?

Faire confiance, miser sur la coopération, donner aux salariés la capacité d'agir et de s'exprimer... : tout cela ne date pas d'hier. Mais, au-delà des discours, la France est en retard dans la mise en place d'organisations responsabilisantes. Tous ces modèles « émergents » développent une autonomie régulée dans l'organisation. Celle-ci peut concerner trois dimensions : les tâches, la coopération dans l'activité de travail et la gouvernance. C'est en activant ces trois leviers que les dirigeants peuvent améliorer la qualité de vie au travail des salariés et la performance économique de l'entreprise.

A propos de La Fabrique de l'industrie

Laboratoire d'idées, La Fabrique de l'industrie est un lieu de réflexion et de débat sur les enjeux de l'industrie et ses liens avec la société. Elle est présidée par Louis Gallois et Denis Ranque. Plus d'informations sur : <http://www.la-fabrique.fr>

Contact presse :

Elisa Ohnheiser – elisa.ohnheiser@la-fabrique.fr – 01.56.81.04.26